

INFOS SERVICES

● NOUS JOINDRE

Rédaction - :
17, rue Buttura.
Tél. 04.93.06.37.50.
Fax. 04.93.06.37.51.
- email.
cannes@nicematin.fr.
SOS portage, 0.800.06.83.
20., du lundi au samedi,
de 8 à 12 h.
Publicité : Eurosud.
17, rue Buttura.
Tél. 04.93.06.37.90.

● URGENCES

Pharmacies de garde : à
partir de 19 h 30 :
Exclusivement pour les
ordonnances urgentes.
Tél. 17 (commissariat
central). N° audio

tél : 3237
SAMU/SMUR : 15.
S.O.S. Médecins :
0.825.005.004. 24 h/24.
Allô médecin de garde :
0.810.850.505. (24 h/24).
Maison médicale du
Méri dien :
Consultations sans RDV,
7 J sur 7, de 8 h à 24 h,
radiologie, 93, avenue du
Docteur Picaud, 06150
Cannes la Bocca,
04.93.90.49.22.
Soins infirmiers :
04.92.13.26.22. (24 h/24)
7 jours sur 7.
SOS dentaire :
04.93.68.28.00.

● SÉCURITÉ

Hôtel de police :
(1, avenue de Grasse)
04.93.06.22.22.
Police secours : 17.
Police municipale :
0.800.117.118.
(numéro vert).

NOTEZ-LE

Flamenco à l'école

Rosella Hightower
Loia Lozano propose
tout l'été des stages de
flamenco de 18 h 30 à
20 h à l'école supérieure
de danse de Cannes
Rosella Hightower.
Renseignements au
www.cannesdance.com.

Société Suisses de

Cannes, le 1^{er} août
La Fête nationale suisse
se déroulera cette
année sur la Croisette
au Rado Plage, le
samedi 1^{er} août en
soirée à partir de

19 h 30 en présence du
Consul de Marseille,
M. Jud.

Inscriptions auprès de
M^{me} Bourquin, le Mas de
l'Ascension, 88, avenue
de Laitre de Tassigny,
bloc B, 06400 Cannes,
tél. 04.93.46.04.23. ou
M^{me} Delasalle,
tél. 04.93.48.15.75.

Cercle International

de Cannes Bridge
Club Gallia les 10
et 16 août
Le club de bridge Le
Gallia vous invite à venir
nombreux au XXV^e
festival international de
bridge de la ville de
Cannes, au Palm Beach
Casino, du lundi 10 au
dimanche 16 août, doté
de nombreux prix, pour
toutes les catégories.

annuaire
des services

Décorer

POSE de
GARRELAGE
D. DELEUIL
PONÇAGE MARBRE
POLIBRILLANT
04 93 42 27 27

Ranger

AU CŒUR DE
CANNES
CANNES CENTRE STOCKAGE
PARTICULIERS / PROFESSIONNELS
VOUS REÇONS À TOUTES LES HEURES
20000 m² de stockage / 24h/24
12, 50 rue de la ville
04 93 38 45 35

Rénover

BATI SUD
RÉNOVATION
MAÇONNERIE - PEINTURE
RÉNOUVELLEMENT DE FACADE - GARRELAGE
DEMOLITION - RÉNOVATION
04 93 80 83 - Fax : 04 92 69 95 38
Tél : 06 14 68 80 83

VOTRE BAIGNOIRE
DE MISE À REUF SANS DÉMONTAGE
RENOUVELLEMENT DE BAIN
04 93 83 74 35 - 06 84 89 58 58

île sainte-marguerite
**Chantier naval, Masque de fer :
qu'en pensent les Cannois ?**



Le renouveau du chantier naval (à gauche) et de l'hostellerie du Masque de fer (à droite) implique une révision partielle du plan local d'urbanisme : c'est l'objet de la concertation publique en cours jusqu'à vendredi. (Photo A. B.)

Une partie de l'avenir de l'île Sainte-Marguerite se joue actuellement en mairie annexe de la Ferrage. C'est là qu'une concertation publique propose jusqu'à vendredi aux Cannois de se prononcer sur un projet de révision du plan local d'urbanisme. Autrement dit une modification du PLU, le document qui régit les constructions à Cannes. Une délibération votée le 25 février 2008 en conseil municipal prévoit, au nord de l'île, la création d'un sous-secteur spécifique et le déclassement des espaces boisés à l'endroit du chantier naval de l'Estérel et de l'hostellerie du Masque de fer. Car l'objectif affiché de cette révision voulue par la municipalité Brochand est d'offrir une deuxième vie à ces deux établissements.

Un projet d'hôtel de luxe
Construite en 1919, l'hostellerie du Masque de fer fut, pendant des décennies, un établissement renommé. Depuis une

vingtaine d'années, elle a vu son activité péricliter, jusqu'à sa fermeture en 2005. Sa réouverture est aujourd'hui envisagée sous la forme, controversée, d'un hôtel digne du site, évoque la municipalité. Il est question de rénover la totalité du bâtiment (en conservant sa surface à l'identique) et de ses abords - y compris le passage le long du littoral -, insiste le rapport présenté à la concertation. Objet d'un interminable imbroglio judiciaire, le chantier naval, datant de 1936, est accusé de pollution et de nuisances. - Incompatible avec la protection de l'environnement -, tranche le

rapport. Or, cette activité, indispensable à l'économie régionale, se faisant rare, la municipalité affirme vouloir la conserver, à condition d'en faire un chantier naval écologique. - Ce qui implique, conclut le rapport, une dépollution, la construction de locaux démontables de haute qualité environnementale et la mise en place de méthodes de travail nouvelles respectueuses de l'environnement et du voisinage. - L'un et l'autre de ces projets seraient inenvisageables sous l'actuel PLU. C'est pourquoi les Cannois ont à se prononcer sur sa révision.

**JUSQU'À VENDREDI
POUR SE PRONONCER**

■ A la direction de l'Urbanisme, deuxième étage de la mairie annexe de la Ferrage (31, boulevard éponyme), de 9 à 12 heures

et de 14 heures à 16 h 30.
■ Sur le site Internet Cannes.com, rubrique « Qualité de vie », onglet « Urbanisme », 24 h/24.

L'opposition de droite crie à l'agression

Philippe Tabarot, chef de file de l'opposition divers-droite, vient de publier un communiqué aux accents alarmistes pour « rappeler son attachement à la préservation du caractère sauvage et authentique de cette île. » Le chef de file de l'opposition de droite « invite les Cannois à défendre leur souhait de voir les îles de Lérins protégées de toutes les « agressions » et convoitises extérieures, et à s'exprimer pour affirmer leur volonté de conserver ces poumons verts et ces sanctuaires maritimes. »



Le tribunal administratif de Nice a opté pour la voie de la sagesse avant de décider du sort du chantier naval de l'Estérel, sur l'île Sainte-Marguerite. Il y a quelques semaines en effet (notre édition du 12 juin), l'État a demandé l'évacuation de cette entreprise située depuis plusieurs années au pied du fort du Masque de Fer en arguant de son occupation illégale sur le domaine public maritime.

Un expert nommé pour le chantier naval

La procédure engagée par l'État avait quelque peu surpris à un moment où la commune de Cannes avait engagé des discussions pour obtenir le transfert de cette propriété et où l'imbroglio juridique qui entoure cette parcelle depuis l'origine semblait trouver sa solution.

Une délimitation précise du domaine public maritime. La situation s'était notamment envenimée l'été 1997 lorsque sur le site, outre le chantier naval, une pe-

tite plage équipée, avec parasols, tables et ambiance club avait vu le jour. C'en était trop pour l'autorité administrative, qui par la suite a effectué des contrôles et a dressé des contraventions de grande volée. Elle a ensuite saisi le tribunal pour voir la sanction tomber. Avant de prendre une quelconque décision, les juges veulent donc en savoir plus sur la propriété de la parcelle litigieuse. Le chantier se trouve-t-il sur le domaine public maritime naturel de l'île

S.BÉAL
1. Rappelons que la ville de Cannes a l'intention d'autoriser à l'avenir après appel d'offres, l'utilisation des îles « pour un bel hôtel et un chantier naval de bateaux de tradition, non polaire ».